



Sommet mondial pour le développement durable

Johannesburg (Afrique du Sud)
26 août-4 septembre 2002

Distr. limitée
22 août 2002
Français
Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*
Réunions organisées en partenariat

Eau, énergie, santé, agriculture et diversité biologique

Synthèse des documents-cadres du Groupe de travail (WEHAB)

L'initiative dont est issu le Groupe de travail dont les initiales en anglais forment l'acronyme WEHAB (Water, Energy, Health, Agriculture, Biodiversity) a été proposée par le Secrétaire général de l'ONU comme contribution aux préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable. Le but recherché est de concentrer et de relancer les efforts menés dans cinq domaines thématiques, à savoir l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique, qui font partie intégrante de toute politique internationale cohérente de réalisation du développement durable et figurent parmi les questions abordées dans le projet de plan de mise en oeuvre du Sommet.

L'initiative WEHAB répond en partie à la résolution 55/199 dans laquelle l'Assemblée générale a demandé le lancement du processus préparatoire du Sommet et décidé que ce dernier devrait viser essentiellement à recenser les domaines où des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour mettre en oeuvre l'Action 21 et à prendre des décisions pragmatiques dans ces domaines, afin de relever les défis et d'exploiter les possibilités. L'Assemblée, dans sa résolution 55/226, a également encouragé les nouvelles initiatives qui contribueraient à la pleine mise en oeuvre de l'Action 21 et des autres textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en renforçant les engagements pris à tous les niveaux, y compris en redynamisant l'engagement pris au niveau mondial et les partenariats établis, entre les gouvernements, d'une part, et entre les gouvernements et les grands groupes, d'autre part.

En proposant ces cinq domaines en vue de la préparation du Sommet mondial pour le développement durable, le Secrétaire général de l'ONU s'est efforcé de retenir les secteurs dans lesquels les efforts entrepris auraient l'impact le plus large et le plus profond en matière de réduction de la pauvreté, tout en servant les objectifs du développement durable. Par ailleurs, ces domaines tiennent une large part dans la réalisation de l'objectif de développement énoncé dans la Déclaration du Millénaire de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, offrant ainsi un cadre

* A/CONF.199/1.



d'exécution et d'intervention important pour le suivi du Sommet mondial pour le développement durable.

Ces 10 dernières années, de nombreuses conférences internationales ont permis d'examiner et d'adopter les mesures nécessaires pour accélérer la mise en oeuvre d'Action 21.

L'eau a fait l'objet d'un débat à l'échelle intergouvernementale à la sixième session de la Commission du développement durable en 1998 et un vaste consensus s'est dégagé sur les principaux problèmes qui s'y rattachent. Les réunions internationales récentes organisées sur le thème de l'eau (le deuxième Forum mondial de l'eau tenu à La Haye en 2000 et la Conférence internationale sur l'eau douce tenue à Bonn en 2001) ont offert un cadre utile à des dialogues multipartites et donné lieu à de nouvelles recommandations quant aux solutions à apporter aux problèmes croissants posés par cette ressource. Bien qu'il n'existe pas de structure intergouvernementale mondiale traitant à fond de ces questions, les experts du secteur non gouvernemental mènent une action très dynamique qui permet de mieux faire comprendre le rôle de l'eau dans le développement durable à travers le monde et de faire progresser la coopération internationale dans ce domaine. Ces efforts sont guidés par divers gouvernements, le secteur privé et les membres de la société civile, les travaux des différents organismes des Nations Unies et d'autres organismes régionaux et intergouvernementaux, ainsi que plusieurs organisations comme, par exemple, le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le Partenariat mondial pour l'eau, la Gender and Water Alliance et le Conseil mondial de l'eau.

Dans le domaine de l'énergie, les manifestations d'une synergie intergouvernementale de portée mondiale sont plus récentes. Comme le lui a demandé l'Assemblée générale en 1997, à sa dix-neuvième session extraordinaire consacrée à un examen et une évaluation de la mise en oeuvre des engagements de Rio, la Commission du développement durable a consacré sa neuvième session aux questions liées à l'énergie, aux transports et à l'atmosphère. Ses conclusions constituent le seul accord mondial sur l'énergie et le développement durable à ce jour. Plusieurs autres grands documents de consensus ou conventions, toutefois, contiennent des recommandations ou des dispositions intéressant le programme de travail sur « l'énergie au service du développement durable ».

Le Sommet mondial pour le développement social et le Sommet du Millénaire ont mis la *santé* au rang de leurs principales préoccupations, et, lors du Sommet du Millénaire, les responsables mondiaux ont arrêté des objectifs précis assortis de délais à atteindre avant 2015. Ces rencontres internationales ont permis d'identifier plusieurs problèmes et enjeux importants, en insistant de plus en plus sur la nécessité d'améliorer les conditions sanitaires des populations pauvres et vulnérables. D'autres conférences tenues pendant la décennie écoulée ont également souligné les liens importants existant entre la santé et l'environnement. On citera parmi elles les conférences visant à l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et celles chargées d'examiner les problèmes relatifs aux déchets dangereux, aux produits chimiques, aux pesticides et aux polluants organiques persistants.

L'agriculture fait l'objet de nombreux accords, traités et protocoles qui demandent une très forte réduction du nombre de pauvres et de malnutris d'ici à 2015, appellent à l'ouverture des marchés et à la mise en place d'un système

d'échanges internationaux plus équitables dans le domaine agricole ou, enfin, préconisent des pratiques agricoles plus rationnelles.

S'agissant de la *diversité biologique*, une série d'accords multilatéraux sur l'environnement a été établie sur ce thème. Le traité le plus complet à ce titre est la Convention sur la diversité biologique qui compte 183 parties. D'autres traités mondiaux ont une importance décisive pour des aspects particuliers de la diversité biologique. Les instruments les plus corrélés à la Convention sur la diversité biologique sont la Convention relative aux zones humides (Convention de Ramsar), la Convention de Bonn sur la conservation des espèces migratrices et ses accords régionaux, la Convention sur le patrimoine mondial, la Convention sur la lutte contre la désertification et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Il existe en outre de nombreux traités importants sur des régions et des groupes spécifiques d'espèces ou d'écosystèmes.

Bon nombre de ces accords et engagements portant sur les cinq domaines à l'examen ont été réalisés au lendemain du Sommet de Rio, dans les années 90. La faible progression de la lutte contre la pauvreté et contre la détérioration de l'écosystème ne résulte pas d'un manque d'accords ou de traités. De même que la décennie des années 90 s'est caractérisée par un effort de réflexion, de diagnostic et de recherche de solutions et par la volonté de relever les défis de l'heure, la décennie qui suivra le Sommet mondial pour le développement durable devrait pousser résolument en faveur de l'action et de la concrétisation des programmes. Dix ans après la Conférence de Rio, le monde a besoin de cadres d'action et d'exécution concrets, et plus important encore, d'une volonté politique et de concours financiers suffisants pour les appliquer. L'accent mis sur les cinq domaines d'intervention offre l'occasion de mieux faire face à certains des besoins et des problèmes les plus urgents des populations pauvres des pays en développement. On trouvera ci-après un aperçu de certains des principaux défis et problèmes qui se posent à cet égard, ainsi que des domaines d'intervention les plus marquants.

Eau

Les ressources en eau de nombreux pays restent précaires, plus du fait d'une mauvaise gestion que d'une pénurie réelle. Les mesures en faveur d'une utilisation durable de l'eau sont très insuffisantes. Environ 1,2 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et 2,4 milliards à des installations sanitaires convenables. Quelque 2 millions d'enfants meurent chaque année de maladies transmises par l'eau. Dans les pays les plus pauvres, un enfant sur cinq meurt avant l'âge de 5 ans, du fait principalement de maladies infectieuses dues au volume insuffisant ou à la mauvaise qualité de l'eau. La moitié des lits d'hôpital à travers le monde sont occupés à tout moment par des patients souffrant de maladies d'origine hydrique. Les maladies diarrhéiques, imputables aux carences de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ont tué plus d'enfants depuis 10 ans que les conflits armés survenus depuis la Seconde Guerre mondiale n'ont fait de victimes. La fourniture d'eau potable et de services d'assainissement à plus d'un milliard de personnes dans les 10 années à venir demeure l'un des plus formidables enjeux auxquels l'humanité doit faire face aujourd'hui.

La pollution des ressources en eau augmente en de nombreux endroits et les systèmes de distribution et d'utilisation de l'eau sont peu efficaces aussi bien pour

l'irrigation que pour l'adduction d'eau en milieu urbain. En 2005, les populations urbaines des pays en développement, doublant leurs effectifs actuels, représenteront 4 milliards d'habitants. Malheureusement, les programmes mondiaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau sont incapables de faire face à ces évolutions et ces accroissements démographiques. Les services fournis par les systèmes actuels de distribution d'eau sont en croissante détérioration. Dans les pays en développement, de nombreuses villes, grandes ou moyennes, ont des réseaux de canalisations d'eau peu fiables entraînant des coupures et des taux de déperdition élevés et autorisant les raccordements non déclarés.

La concurrence croissante pour l'accès à l'eau nuit principalement aux groupes les plus pauvres, en particulier aux femmes et aux fillettes qui doivent parcourir des distances de plus en plus grandes pour aller chercher l'eau répondant aux besoins les plus élémentaires du foyer. En Afrique, les femmes et les fillettes consacrent jusqu'à trois heures par jour à la corvée de l'eau, soit une dépense d'énergie de plus du tiers de leur ration alimentaire journalière. Cette situation nuit aussi à l'enseignement : en effet, lorsque l'eau manque, c'est aux filles que l'on demande d'aller se réapprovisionner, au détriment de leur temps d'étude et de jeu. Et lorsque des membres de la famille sont malades, frappés le plus souvent par des maladies d'origine hydrique, ce sont généralement les filles qui restent à la maison pour les soigner. En rapprochant les sources d'eau des habitations, on donne plus de temps aux mères pour s'occuper de leurs enfants et aux filles pour aller à l'école.

Dans les pays gravement touchés par la sécheresse, la détérioration des sols, la désertification ou les inondations – tous dus au changement et à la variabilité du climat et à l'activité humaine –, les populations pauvres sont les plus exposées et les premières sinistrées car elles tirent leur principale subsistance de ressources foncières et hydriques. La productivité de l'eau reste faible dans le secteur agricole, entravant les efforts déployés en faveur de la production de revenus, de la croissance économique et du développement durable. La présence d'éléments toxiques dans l'eau – fluor en Inde et en Chine, par exemple, et arsenic dans les eaux souterraines du Bangladesh – a causé des risques sanitaires graves.

Depuis 20 ans, le nombre et l'ampleur des catastrophes causées par l'eau ont considérablement augmenté du fait du changement et de la variabilité du climat ainsi que d'une demande de plus en plus forte liée à une croissance aveugle sans véritable régulation de l'offre.

Face à la crise complexe de l'eau et aux problèmes connexes, les gouvernements ont progressivement adopté les principes du cadre de gestion intégrée des ressources en eau qui comprend les politiques, stratégies et législations nationales sur l'eau; un système d'information; des scénarios d'affectation des ressources et des plans d'action, à l'échelle nationale ou par bassin; des mécanismes de coordination, de financement et de suivi de l'application des plans; des mécanismes de gouvernance assurant la transparence et le principe de responsabilité et une structure unique chargée de superviser l'ensemble de l'opération. Faute de cadre de gestion, les usagers ruraux, industriels et urbains continueront de se disputer les ressources en eau les plus limitées et les plus précaires. Malheureusement, les pays sont lents à adopter ce système.

Les problèmes de financement sont les plus difficiles à surmonter. Les projets d'infrastructure touchant à l'eau et à l'assainissement sont à forte intensité de capital. Pour de nombreux pays en développement, les flux d'aide financière

provenant des pays riches et des institutions multilatérales sont bien inférieurs à ce qu'exige l'ampleur de la crise.

Malgré la lenteur des progrès, ces 10 dernières années, 900 millions de personnes environ ont pu accéder à l'eau potable et 985 millions à l'assainissement. Dans de nombreux pays, les gouvernements ont commencé à changer de rôle : alors qu'auparavant ils se bornaient à offrir des services, ils s'efforcent désormais de créer un environnement porteur pour la gestion intégrée des ressources en eau et de coordonner les investissements indispensables dans le secteur de l'eau. Les collectivités locales sont beaucoup plus conscientes de la part qu'elle peuvent tenir dans la gestion décentralisée des ressources en eau. Les secteurs public et privé reconnaissent davantage la nécessité de constituer de nouvelles alliances pour faire face à des défis de plus en plus complexes.

L'eau a tenu une place centrale lors de l'établissement des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire car c'est un élément essentiel des politiques en faveur de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de l'hygiène du milieu et de la protection des écosystèmes. Plus peut-être que toute autre activité, l'utilisation durable de l'eau et, partant, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ont une incidence directe sur chacun des principaux thèmes de l'agenda pour le développement : réduction de la pauvreté, viabilité du point de vue écologique, croissance tirée par le secteur privé, développement participatif et bonne gouvernance. C'est un formidable défi que le monde devra relever.

Le Groupe de travail propose neuf domaines d'intervention :

- Fournir un approvisionnement en eau potable;
- Accroître l'approvisionnement en eau potable;
- Établir et appliquer des plans d'action pour la gestion de l'eau;
- Améliorer la productivité de l'eau dans l'agriculture;
- Préserver la santé humaine;
- Renforcer les processus de planification préalable en cas de catastrophe;
- Mobiliser des ressources financières;
- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques;
- Protéger les écosystèmes aquatiques, notamment les estuaires et les systèmes marins.

Les progrès réalisés dans ces domaines permettront non seulement d'atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire concernant l'eau mais de réaliser le plus important de tous, celui de la réduction de la pauvreté.

Énergie

L'approvisionnement énergétique est un facteur essentiel du développement durable. Les modes de production, de distribution et d'utilisation de l'énergie influent sur les dimensions sociale, économique et environnementale du développement. Il existe une corrélation étroite entre l'absence de services énergétiques modernes et de nombreux indicateurs de pauvreté tels qu'un faible niveau d'éducation, des soins de santé insuffisants et les tâches pénibles imposées aux femmes et aux enfants. Aux niveaux local et national, un approvisionnement énergétique fiable est indispensable à la stabilité et à la croissance de l'économie, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie.

Les modes actuels de production et de consommation d'énergie sont clairement non viables. Près d'un tiers de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité, et un autre tiers n'y a que peu accès. L'utilisation des combustibles traditionnels pour la cuisine et le chauffage peut avoir de graves répercussions sur l'environnement et sur la santé. Par ailleurs, il existe toujours de très importantes disparités en matière de consommation énergétique aussi bien au sein d'un même pays qu'entre différents pays, les habitants les plus riches consommant près de 25 fois plus d'énergie que les habitants les plus pauvres.

Il convient de revoir en profondeur les systèmes actuels de distribution afin ce que l'énergie devienne un facteur de développement durable. La modification du modèle existant de façon à accorder la priorité aux services nécessitera des réajustements fondamentaux des politiques publiques en faveur de modes de production et de consommation durables. La demande croissante de services énergétiques dans les pays en développement offre une occasion historique de contribuer au développement durable : une utilisation plus large des sources d'énergie renouvelables ainsi que de technologies permettant d'accroître l'efficacité énergétique et de technologies conventionnelles propres, en mettant l'accent sur des systèmes décentralisés, peut contribuer au développement économique et social et à la protection de l'environnement.

L'adoption de services énergétiques modernes peut être un facteur clef de l'amélioration de la situation des femmes au sein du ménage et de la société. Ce sont en effet les femmes qui, pour l'essentiel, font la cuisine de sorte qu'elles sont, de même que leurs enfants, particulièrement vulnérables à la pollution de l'air à l'intérieur des logements. En outre, étant donné que les combustibles traditionnels sont de plus en plus rares, les filles sont souvent retirées de l'école pour chercher et transporter le combustible, avec ce que cela implique en ce qui concerne le taux d'alphabétisation, la taille des familles, le bien-être des femmes et les possibilités économiques qui s'offrent à elles.

Aujourd'hui, entre 1,7 milliard et 2 milliards de personnes, vivant principalement en zone rurale, n'ont pas accès à l'électricité, et 2 milliards d'autres personnes n'y ont qu'un accès extrêmement limité. Un tiers de la population mondiale utilise des combustibles traditionnels – bois, excréments et résidus agricoles – pour leurs besoins quotidiens en matière de chauffage et de cuisine. De très importants investissements seront nécessaires pour pouvoir répondre aux besoins, actuels et futurs, en très forte augmentation de la population des pays en développement : on estime que ces pays devront investir entre 2,0 et 2,5 % de leur produit intérieur brut (PIB) au cours des 20 prochaines années pour parvenir à la prospérité économique.

L'innovation technologique, débouchant sur la mise au point et l'adoption de modes de production et de consommation propres et abordables, n'est ni assez rapide ni assez importante pour répondre à la demande croissante des pays en développement. Elle doit permettre non seulement de fournir de l'énergie à ceux qui en ont besoin mais également d'atténuer les effets de la consommation d'énergie sur l'environnement. Les combustibles fossiles constituent la principale source de polluants atmosphériques nocifs pour la santé ainsi que de gaz à effet de serre. L'utilisation à l'intérieur de bâtiments de charbon, de bois ou d'autres combustibles provenant de biomasse peut également être une source importante de particules polluantes. La fumée émise par les foyers de cuisson contient des quantités dangereuses de substances toxiques et peut provoquer des problèmes respiratoires. Au niveau mondial, la concentration de plus en plus importante à long terme des gaz à effet de serre, qui se traduit par des changements climatiques, constitue l'un des plus graves problèmes environnementaux actuels.

La neuvième session de la Commission du développement durable était principalement consacrée à l'énergie. Elle a clairement reconnu que celle-ci jouait un rôle essentiel et qu'elle était étroitement liée aux trois piliers du développement durable, à savoir la situation sociale, la croissance économique et l'état de l'environnement. Au vu des conclusions et recommandations adoptées par la Commission à cette session, il est possible de faire le point des principaux défis à relever au cours des prochaines années pour que la production et la consommation énergétiques contribuent au développement durable.

Accessibilité : Il est indispensable d'offrir un plus large accès à des services énergétiques abordables si on veut effectivement atteindre l'objectif énoncé dans la Déclaration du Millénaire consistant à réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour d'ici à 2015. Le problème existe principalement en zone rurale, bien que du fait de la tendance actuelle à l'urbanisation dans les pays en développement, il se pose avec une acuité croissante dans les vastes communautés pauvres qui se développent dans les villes et à leurs périphéries.

Efficacité énergétique : Pratiquement toutes les utilisations finales, tous les secteurs et tous les services offrent des possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique, et cet immense potentiel reste inutilisé. Pour accroître l'efficacité énergétique, on peut soit agir sur les utilisations finales et améliorer le fonctionnement par exemple des climatiseurs, des appareils électroménagers, des appareils d'éclairage et des moteurs, soit agir au niveau de l'offre aux moyens de processus industriels améliorés ou en recourant à la cogénération et aux systèmes de récupération d'énergie. Les mesures destinées à faciliter l'accès aux technologies, à renforcer les capacités, à accroître les moyens financiers disponibles de même que les mesures d'incitation du marché ou d'autres mesures de types institutionnels peuvent contribuer à une meilleure efficacité énergétique.

Sources d'énergie renouvelables : Les sources d'énergie renouvelables sont très prometteuses pour ce qui est de répondre aux besoins de base et de contribuer à la lutte contre la pauvreté ainsi qu'au développement durable. Différentes technologies, à l'efficacité prouvée, sont disponibles sur le marché et font appel à l'énergie solaire, à l'énergie éolienne, à l'énergie géothermique, à la biomasse et à l'hydroélectricité, mais elles ne sont pas encore suffisamment utilisées pour répondre à la demande. Les techniques modernes d'utilisation de la biomasse pour

répondre aux besoins énergétiques des zones rurales sont particulièrement prometteuses et favorables au transfert de technologie. Pour accélérer l'introduction et l'adoption de systèmes faisant appel à des sources d'énergie renouvelables, il s'agit avant tout de faciliter l'accès aux technologies et d'en réduire le coût. Le renforcement de la coopération régionale et internationale contribuera dans une large mesure à identifier les domaines dans lesquels intervenir pour contribuer au développement des sources d'énergie renouvelables.

Technologies avancées d'utilisation des combustibles fossiles : Les combustibles fossiles resteront la principale source d'énergie dans le monde. Le problème consiste à les utiliser plus efficacement et à en atténuer l'impact sur l'environnement aux niveaux local, régional et mondial. L'adoption de technologies plus propres et plus modernes est considérée comme essentielle au développement durable, en particulier dans les pays en développement où les besoins en nouvelles capacités installées de production électrique et en combustibles propres seront les plus importants en raison de l'accroissement de la demande et de l'augmentation de la population. Les efforts devraient principalement porter sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des centrales électriques, un plus large accès aux systèmes modernes et la recherche-développement.

Énergie et transport : Les transports – qui sont le secteur le plus gros consommateur d'énergie – posent un problème particulièrement important du point de vue du développement durable : ils polluent et ont des conséquences négatives sur l'environnement et la santé aux niveaux mondial, régional et local mais, d'autre part, un accès limité aux moyens de transport est souvent cité comme facteur contributif de la pauvreté. Il faudra à la fois adopter plus largement des combustibles plus propres et introduire des modes de transport plus propres et plus efficaces.

Santé

Un mauvais état de santé induit et perpétue la pauvreté, déclenchant un cercle vicieux qui freine le développement économique et social et contribue à une utilisation non viable des ressources ainsi qu'à la dégradation de l'environnement. En conséquence, les efforts destinés à protéger l'environnement doivent être étroitement liés aux programmes de protection de la santé. Le lien entre santé et environnement est particulièrement manifeste chez les pauvres, qui vivent fréquemment entassés dans des conditions insalubres, dans des zones rurales mal desservies ou des bidonvilles à la périphérie des zones urbaines.

Bien que l'action concertée engagée depuis 50 ans ait permis de réaliser des progrès sensibles – l'espérance de vie moyenne a fortement augmenté et les taux de mortalité infantile et juvénile ont diminué – ces progrès n'ont pas bénéficié également à toutes les régions du monde et plus de 2 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans continuent de mourir chaque année de maladies qu'il serait facile de prévenir avec les vaccins actuellement disponibles. Dans les pays en développement, 28 000 jeunes enfants meurent chaque jour, principalement victimes d'infections respiratoires aiguës qui sont responsables de près de 2 millions de décès. La pneumonie, qui est la plus mortelle de ces infections, fait plus de victimes que n'importe quelle autre maladie infectieuse. Les maladies diarrhéiques sont la deuxième cause de décès des enfants, et sont responsables de plus de 1,5 million de morts chaque année.

Les principales causes de morts évitables dans les pays à faible revenu sont bien connues : il s'agit du VIH/sida, du paludisme, de la tuberculose, les maladies infectieuses de l'enfant, des infections maternelles et périnatales, des carences en micronutriments et des maladies liées à la consommation du tabac. Il ne fait guère de doute que des améliorations dans ces divers domaines se traduiraient par un accroissement des revenus, une accélération de la croissance économique et un ralentissement de la croissance démographique, qui sont autant d'éléments essentiels au développement durable.

Les maladies infectieuses et parasitiques sont à l'origine d'environ 25 % des décès et représentent la première cause de décès des enfants et des jeunes adultes, dont un grand nombre de jeunes qui assurent l'entretien du foyer et de parents. Ces maladies, qui sont intimement liées à l'état de l'environnement et à la pauvreté, ont un impact disproportionné sur la vie des pauvres, constituent une menace importante pour la santé et entravent le développement économique.

Le développement rapide des cas de maladies non transmissibles menace lui aussi le développement économique et social et pose un risque pour la vie et la santé de millions de personnes. Ces maladies sont dans une large mesure associées à des modes de vie et de consommation peu sains (régime alimentaire inadapté, inactivité physique, consommation de tabac et d'alcool) ainsi qu'au mauvais état de l'environnement, et ne font qu'aggraver les problèmes généraux de santé alors que les pays concernés n'ont ni les moyens financiers ni l'infrastructure pour y faire face. Si l'on ne fait rien pour limiter la croissance de la consommation de tabac, le nombre de décès dus au tabagisme sera pratiquement multiplié par trois en 30 ans, passant de 4 à 10 millions par an, dont plus de 70 % dans les pays en développement et touchera de plus en plus les femmes.

La situation sanitaire est étroitement liée à la situation dans les autres domaines du WEHAB. Les maladies d'origine hydrique contribuent sensiblement à la morbidité et à la mortalité dans le monde. Si elles sont présentes dans tous les pays, quel que soit leur stade de développement, et dans toutes les régions, elles frappent de façon disproportionnée les enfants, notamment dans les pays en développement. En ce qui concerne les liens avec l'énergie, les conséquences pour la santé sont dues pour une large part à l'impact des modes actuels de production et de consommation sur l'environnement, en particulier la qualité de l'air. L'agriculture et la santé sont également inextricablement liées : la santé dépend d'une agriculture productive durable et l'agriculture, pour être en permanence productive, nécessite une main-d'oeuvre en bonne santé. La malnutrition, définie comme un apport calorique insuffisant, est l'une des principales causes de mauvaise alimentation et, fréquemment, de décès prématuré.

La pauvreté est également une cause très importante de sous-alimentation et de mauvaise santé. Elle contribue à la diffusion des maladies et à la dégradation de l'environnement, pénalise l'efficacité des systèmes de santé et entrave les efforts destinés à ralentir la croissance démographique. D'autres facteurs, tels qu'une urbanisation et une industrialisation rapides et incontrôlées, ont également des incidences sur la qualité de l'environnement physique et social et font que l'infrastructure sanitaire n'est plus en mesure de répondre aux besoins de la population.

De nouvelles technologies pourraient transformer les systèmes de santé et améliorer la santé, et des partenariats plus étroits entre secteur privé, secteur public

et société civile pourraient déboucher sur une action commune plus énergique en faveur d'une amélioration de la santé. Jusqu'à présent, toutefois, les progrès ont été limités par un certain nombre de facteurs, notamment le manque de volonté politique, l'insuffisance des ressources humaines, la faiblesse des systèmes de santé, les problèmes que posent la mise en oeuvre d'une politique multisectorielle pour la santé, le manque de ressources financières et l'absence d'investissements dans la recherche sur les maladies tropicales.

Certains pays ont progressé davantage que d'autres vers l'objectif d'une amélioration de la santé pour tous. Tous les pays dont les stratégies et politiques ont été un succès présentent un certain nombre de caractéristiques communes, à savoir :

- Ils mettent l'accent sur les maladies, les conditions sanitaires et les facteurs de risque, actuels et futurs, qui menacent le développement durable;
- Ils mettent l'accent sur les déterminants généraux de la santé et de la morbidité;
- Ils mettent l'accent sur la bonne gouvernance et la pérennité des systèmes de santé;
- Ils ont conclu des partenariats avec le secteur de la santé et avec d'autres secteurs.

La première analyse des systèmes de santé dans le monde réalisée par l'Organisation mondiale de la santé a révélé que les résultats obtenus par ces systèmes dépendaient de quatre facteurs clefs : la fourniture de services, la création de ressources, l'existence d'un financement suffisant et une bonne gestion. Elle a également montré qu'un certain nombre de facteurs étaient essentiels à l'amélioration des systèmes de santé, à savoir offrir des soins de qualité tout au long de la vie; adopter des mesures de prévention; lutter contre les maladies et protéger la santé; encourager l'adoption de réglementations et de lois en faveur des systèmes de santé; développer les systèmes d'information sanitaire et assurer une surveillance active; encourager l'utilisation des produits de la recherche et de la technologie dans le domaine de la santé; former des ressources humaines et obtenir un financement suffisant.

Le Groupe de travail recommande en ce qui concerne la santé et l'environnement :

- De réduire la pauvreté et la malnutrition en se fondant sur les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
- D'améliorer l'accès à des services de santé abordables et efficaces et de réduire la mortalité infantile, juvénile et maternelle en se fondant sur les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
- D'éradiquer les principales maladies en se fondant sur les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire;
- D'améliorer la planification en matière de santé et de développement durable;
- D'aborder la question des liens entre santé et environnement;
- D'améliorer les capacités en matière de gestion des risques/préparation aux catastrophes liées à la santé.

Agriculture

L'agriculture joue un rôle crucial dans le développement durable et l'élimination de la faim et de la pauvreté. Environ 70 % des populations pauvres et affamées dans les pays en développement vivent dans les zones rurales et sont tributaires, directement ou indirectement, de l'agriculture comme source de revenus. L'augmentation de la productivité agricole peut entraîner des réductions rapides et durables de la faim et de la pauvreté car les revenus agricoles augmentent lorsque la productivité s'accroît. Au cours des 30 dernières années, l'accroissement de la productivité agricole résultant des succès des travaux de recherche-développement dans le domaine de l'agriculture a entraîné un triplement de la production vivrière dans les pays en développement, dépassant l'accroissement de la population. Au cours de la même période, le pourcentage de personnes sous-alimentées est passé de 35 à 17 % et la pauvreté a diminué.

Ces résultats ont été obtenus bien que les ressources en terre et en eau disponibles par personne aient diminué, mais ils ont souvent entraîné l'épuisement et la dégradation de la base des ressources naturelles, suscitant des coûts dont on commence seulement à prendre conscience. Il faudra par conséquent que les augmentations futures de la production vivrière et des autres productions agricoles résultent principalement d'une utilisation raisonnablement accrue et plus efficace de ces ressources limitées, notamment l'eau.

Mais l'intensification et l'accroissement de la production agricole en tant que moyen de réduire durablement la faim et la pauvreté se heurtent à de graves contraintes, parmi lesquelles on mentionnera les suivantes :

- *Contrainte concernant les ressources naturelles.* Dans les pays en développement, la superficie de terres arables par personne est passée de 0,32 hectares en 1961/63 à 0,21 hectares en 1997/99 et devrait tomber à 0,16 hectares d'ici à 2030. En même temps, plusieurs processus contribuent à réduire la qualité des ressources foncières. L'érosion des sols contribue pour environ 40 % à la dégradation des terres à l'échelle mondiale, tandis que 20 à 30 % des terres irriguées dans les pays en développement ont été endommagées par la saturation en eau ou la salinité. L'extrême pauvreté et la faim poussent les populations vers des terres marginales et des écosystèmes plus fragiles caractérisés par le stress hydrique et la faible fertilité des sols. L'augmentation du rendement, qui a contribué pour plus de 70 % à l'accroissement de la production végétale au cours des 40 dernières années, s'est ralentie dans les années 90 et les contraintes s'exerçant sur l'environnement se sont accrues.
- *Insuffisance des infrastructures rurales.* Dans la plupart des pays en développement, les zones rurales sont confrontées à une détérioration des infrastructures et à des services inadéquats, réduisant la compétitivité des producteurs à l'extérieur des marchés locaux et limitant leur accès à l'information commerciale. Les zones rurales souffrent d'un manque de routes et de ponts, de systèmes d'irrigation à petite échelle, d'installations pour l'ensilage des récoltes, d'installations de transformation et de services de commercialisation, de dispensaires, d'installations électriques et d'équipements de télécommunications.

- *Inefficacité des marchés financiers ruraux.* Dans les pays en développement, les ménages ruraux ont besoin d'un système financier intégré permettant aux petits épargnants d'économiser facilement et à peu de frais et offrant des possibilités d'assurance et de crédit. Malheureusement, ce besoin est rarement satisfait. De ce fait, les pauvres ont des difficultés à faire face aux risques de divers types et n'ont pas les moyens d'acheter des intrants importants, comme des engrais, des produits chimiques, du matériel agricole, ou d'embaucher de la main-d'oeuvre supplémentaire, même lorsque cela serait rentable.
- *Inadéquation des systèmes de production et de diffusion des connaissances.* Les travaux de recherche sur les technologies et les méthodes de production présentant un intérêt pour les pauvres souffrent d'une grave insuffisance de crédits. On mentionnera à ce sujet la plupart des technologies en faveur des pauvres et des méthodes d'exploitation agricole ne dépendant pas de l'utilisation accrue d'intrants achetés – comme l'action phytosanitaire intégrée et les mesures visant à augmenter la teneur des sols en matières organiques, afin d'améliorer l'efficacité des engrais (par la fixation biologique de l'azote, par exemple) ou qui se fondent sur l'utilisation rationnelle des ressources génétiques.
- *Marchés et mondialisation.* Les marchés représentent un stimulant important pour le développement agricole, rendant attrayantes les cultures de rapport et permettant la spécialisation et la diversification vers de nouveaux produits. Dans de nombreux pays en développement, toutefois, l'accès aux marchés est entravé par des contraintes tant internes qu'internationales, comme l'inadéquation des infrastructures matérielles, les obstacles sanitaires et phytosanitaires, l'instabilité des opportunités de marché liées aux fluctuations des productions, l'étroitesse relative des marchés, le manque d'informations et de compétences commerciales, des cadres d'action incertains, l'évolution rapide des réglementations commerciales et, souvent, l'impossibilité d'accéder librement aux marchés.
- *Inachèvement des réformes d'orientation et des réformes institutionnelles.* L'augmentation de la productivité agricole exige la mise en place d'institutions et de politiques appropriées. Celles-ci créent un environnement propice dans lequel les marchés orientent la combinaison des ressources en sols et en eau et des ressources génétiques végétales et animales avec les technologies, le capital, la main-d'oeuvre et les infrastructures appropriés en vue d'augmenter la productivité.

Compte tenu des difficultés susmentionnées, le Groupe de travail recommande quatre domaines d'action dans l'agriculture :

- Accroître la productivité agricole et maintenir ou renforcer la base de ressources naturelles, notamment en Afrique subsaharienne, afin d'encourager les efforts visant à éliminer la pauvreté et à assurer la durabilité du point de vue de l'environnement;
- Encourager la production et la diffusion de connaissances par la recherche, la vulgarisation, l'éducation et la communication;
- Créer des partenariats innovants entre le secteur public et le secteur privé, afin de stimuler le développement commun d'une agriculture durable et la conservation des ressources naturelles;

- Adopter des mesures de facilitation et les réformes institutionnelles et cadres réglementaires associés concernant notamment les infrastructures et l'accès aux marchés, au capital et aux services financiers.

Au cours des dernières années, l'appui au secteur agricole a souffert d'un désintérêt accru de la part du public, d'une baisse des investissements, d'un préjugé généralisé en faveur des villes, de mauvais résultats et de l'inadéquation et de faiblesse des institutions. Au cours des années 80 et 90, les ressources allouées à ce secteur ont fortement baissé tandis que les donateurs transféraient leurs ressources vers d'autres secteurs et que les gouvernements des pays en développement manifestaient d'autres intérêts. Heureusement, l'attention se concentre à nouveau sur les impératifs d'un développement rural à large assise. Il est à espérer que cela signale une tendance à accorder de nouveau à l'agriculture une place de premier plan dans les programmes de développement des pays en développement.

Diversité biologique

La diversité des formes de vie sur Terre, y compris les gènes, les espèces et les écosystèmes, est connue sous le nom de diversité biologique ou biodiversité. L'immense valeur de cette vaste ressource demeure largement méconnue. Par exemple, la diversité génétique est au coeur du développement des variétés cultivées de cultures vivrières et des races animales. Elle aide également les populations naturelles à s'adapter à l'évolution des conditions ambiantes. La diminution de la diversité biologique entraîne d'importantes réductions dans les biens (denrées alimentaires, médicaments et matériaux de construction) et les services (eau propre et cycle des éléments nutritifs) que les écosystèmes de la Terre peuvent fournir et qui assurent la prospérité économique et la survie humaine. En bref, la diversité biologique constitue la base même du développement durable. On estime que 40 % de l'économie mondiale sont dominés par les produits et processus biologiques. Sur 1,2 milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, environ 900 millions résident dans les zones rurales; elles sont donc fortement tributaires de la diversité biologique pour leurs moyens d'existence et sont très gravement touchées par la perte de diversité biologique, la pollution des eaux et la dégradation des sols.

L'humanité connaît encore très mal la diversité biologique mondiale; en effet, moins de 2 millions d'espèces ont été décrites, alors qu'on estime qu'il en existe 10 à 15 millions (ou peut-être même beaucoup plus). Et le rôle que jouent ces espèces connues dans le fonctionnement de l'écosystème et les services qu'il rend à la société est presque entièrement inconnu. Les mesures à prendre pour enrayer cette déperdition ne doivent pas attendre une connaissance exhaustive de la diversité biologique, mais l'extrême ignorance dans laquelle on est encore compromet gravement les efforts de développement durable.

Le nombre d'espèces qui sont à l'échelle mondiale menacées d'extinction est très préoccupant. On estime que les taux actuels d'extinction des mammifères et des oiseaux seraient 100 fois plus élevés que ce qu'ils seraient en l'absence de l'homme. Le fait que cette extinction soit souvent accompagnée par une extinction parallèle de langues et d'autres formes de diversité culturelle n'a rien de fortuit.

Cependant, l'érosion progressive de la diversité génétique, la perte de populations animales locales et la fragmentation des espèces existantes sont souvent beaucoup plus graves encore. La perte de ces éléments de la diversité biologique ne peut manquer d'avoir un impact direct sur les moyens d'existence des peuples, en

particulier des populations rurales désavantagées, dans le monde. Et c'est la perte locale de populations animales et végétales, et la modification physique directe du paysage qui contribuent le plus à la dégradation de l'écosystème.

Ces disparitions d'espèces tiennent surtout à certains aspects sociaux, économiques, politiques, culturels et historiques fondamentaux de la société humaine. À cet égard, les forces à l'oeuvre sont nombreuses et interdépendantes, et si elles dépendent souvent beaucoup des décisions et des activités internationales, les méthodes suivies pour les contrecarrer sont propres à chaque pays et aux situations locales, et varient donc considérablement. Les causes peuvent être locales, nationales, régionales ou mondiales, et transmettre leurs effets par le biais de décisions économiques ou politiques. Il faut citer notamment :

- De vastes processus sociaux, économiques et politiques;
- Des facteurs de précarité institutionnels et sociaux;
- Les mesures relatives aux marchés et à la politique économique;
- L'ignorance.

Alors que la communauté mondiale est parvenue à des résultats notables dans le recensement des objectifs, des principes et des priorités généraux de la préservation de la diversité biologique, sur le terrain, les résultats ne sont guère encourageants. De nombreux traités internationaux et de nombreux instruments juridiques nationaux ont été adoptés, mais toute une série d'obstacles compromettent l'application réelle de ces textes. Il est rare que cela soit dû à un facteur unique, et c'est plus généralement un ensemble complexe de causes liées entre elles, dans la plupart des cas, et il faut pour les éliminer une action polymorphe et géographiquement spécifique. Il est rare que des solutions puissent être reproduites ailleurs de façon fiable.

La force motrice sans doute la plus fondamentale est la structure non viable à terme de la production conjuguée à une excessive consommation de biens et de services par une fraction relativement faible de l'humanité. En outre, l'augmentation de la population mondiale compromet la capacité globale de la Terre de satisfaire les besoins humains. Les besoins de terre, d'eau et d'autres ressources qu'il faut satisfaire pour pouvoir accroître la production vivrière sont souvent en conflit avec les intérêts de la conservation des ressources au sens traditionnel. Ceux qui sont le plus affectés par la dégradation de leur environnement, habituellement, ne sont pas ceux qui tirent profit des grands ouvrages d'équipement non plus que de la création de zones protégées de type classique.

Cela illustre la nécessité d'intégrer le souci et les valeurs de la diversité biologique dans les stratégies et plans de développement durable, et la nécessité d'aborder la gestion de la diversité biologique dans un cadre socioéconomique. L'homme doit être intégré dans le tableau d'ensemble. Ainsi, sur 1,2 milliard d'hommes vivant actuellement dans la misère, 900 millions environ habitent les zones rurales et leur survie dépend étroitement de la diversité biologique et du bon fonctionnement de l'écosystème. La lutte contre la pauvreté dans le milieu rural implique souvent la découverte de nouvelles possibilités d'emploi reposant précisément sur la diversité biologique.

Le Groupe de travail sur l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la diversité biologique (WEHAB) retient deux domaines d'action et, sur la base des objectifs de

développement de la Déclaration du Millénaire, et dans chacun de ces deux domaines, il suggère plusieurs mesures, assorties de calendriers et d'objectifs indicatifs liés à l'objectif d'ensemble d'une action pour mettre un terme à la perte de diversité biologique d'ici à 2010, comme l'a demandé la Déclaration ministérielle de La Haye adoptée lors de la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux, conformément à l'objectif No 7 de la Déclaration du Millénaire. S'agissant de la diversité biologique, qui est la base vivante du développement durable, les politiques et programmes doivent être intégrés dans les programmes de développement et les plans, stratégies et obligations des différents secteurs économiques.
- Inverser la déperdition de ressources environnementales, conformément à ce même objectif No 7. Cela signifie mettre un terme à la perte de diversité biologique, puis la restaurer, si cela est possible, dans les zones dégradées, comme le préconisait la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique lors de sa sixième session.

Le système des Nations Unies, et notamment les institutions spécialisées et le groupe de la Banque mondiale, abordent les problèmes de chacun des domaines qui relèvent du Groupe de travail dans des perspectives différentes mais avec l'objectif commun d'améliorer la qualité de la vie de milliards d'habitants de la planète tout en préservant l'environnement. Étant donné le caractère multidimensionnel du domaine couvert par le Groupe de travail, le système des Nations Unies, par l'action de ses nombreuses institutions, offre l'avantage potentiel d'une démarche synthétique, multidisciplinaire – chacun des organismes apportant à l'effort commun sa façon propre d'aborder un problème sectoriel et un ensemble spécialisé de connaissances théoriques et techniques et de compétences.

Dans la perspective intégratrice proposée par la Déclaration du Millénaire et grâce à toute une série d'instruments de coordination – le bilan commun de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) notamment – le système des Nations Unies s'assure que l'ensemble de son travail est supérieur à la somme de ses parties.

Le Sommet mondial pour le développement durable offre une occasion tout à fait unique à la communauté internationale d'apporter des contributions et de proposer des méthodes qui devraient permettre la mise en pratique des recommandations des traités, conventions, conférences et colloques internationaux.